

# 35

---

## **PENSÉE PHILOSOPHIQUE, SCIENCES DES TEXTES, CRÉATION ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

François AZOUI  
*Président*

Marie-Christine Bellosta  
Marlène Biton  
Michel Blay  
Luc Borot  
Pierre Burger  
Barbara Cassin  
Jean-François Courtine  
Mireille Delbraccio  
Luc Foisneau  
Marie Odile Goulet-Caze  
Frank Lestringant  
Sophie Linon-Chipon  
Nathalie Mauriac-Dyer  
Victor Merlhes  
Anne Moeglin-Delcroix  
Joëlle Proust  
Layla Raid  
François Roudaut  
Jean-Marie Schaeffer  
Catherine Secretan

Les observations présentées ci-dessous ne prétendent pas offrir une description exhaustive des travaux menés dans les laboratoires de la section 35, mais elles visent à présenter un tableau objectif d'une situation marquée par de grandes inégalités sectorielles, où des réalisations remarquablement innovantes voisinent avec des productions routinières voire parfois inadaptées, et à évaluer la manière dont les productions de recherche s'inscrivent dans le cadre international. À une époque marquée par la structuration de la recherche européenne en réseaux, l'attention doit se porter sur la capacité des chercheurs de la section à tenir leur place dans le redéploiement international de la recherche, ce qui demande une rigueur et une vigilance accrues dans la conception et dans l'évaluation des programmes de recherche.

# **1 – PRÉAMBULE : LA PLURIDISCIPLINARITÉ CONSTITUTIVE DE LA SECTION 35**

La caractéristique la plus marquante de la section 35, qui est aussi la source principale de ses contraintes en termes de politique de recherche, est son statut pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité ne se réduit pas au grand partage entre la philosophie et les disciplines qui, à un titre ou à un autre, étudient la création artistique (verbale ou autre), mais est aussi reconduite à l'intérieur de chacun des pôles.

## **1.1 CRÉATION ARTISTIQUE ET SCIENCES DES TEXTES**

La pluridisciplinarité du pôle de la création artistique et des sciences des textes est commandée par la multiplicité même de ses objets de recherche : allant de la littérature aux arts visuels (peinture, cinéma, etc.) en passant par le théâtre et la musique, ils relèvent de modalités représentationnelles, de dynamiques historiques et culturelles, ainsi que de statuts pragmatiques et de fonctions sociales très diverses, qui impliquent des modes d'approche différenciés. Encore le terme de « pluridisciplinaire » ne décrit-il pas toujours adéquatement la situation. Dans bien des cas, il faudrait plutôt parler d'interdisciplinarité constitutive. Cette interdisciplinarité résulte de la pluralité des objets tout autant que de celle des approches. Ainsi, selon les objets étudiés, les recherches portant sur la littérature et les autres arts participent des trois grands champs disciplinaires qui définissent la section. Si les études littéraires relèvent, certes, fondamentalement des « Sciences des textes », et si l'établissement des textes en constitue un préalable absolument nécessaire, elles ne sauraient pourtant être cantonnées à une étude purement linguistique, philologique ou

d'analyse discursive. Modalité importante des représentations identitaires des sociétés à écriture, la littérature exige d'être comprise en tant que partie intégrante des systèmes représentationnels ; le statut esthétique d'une grande partie de son corpus la rend aussi justiciable du champ de la « Création artistique » ; certains corpus, tels les corpus viatiques (« littérature » de voyage) impliquent qu'on abandonne d'entrée de jeu les distinctions traditionnelles entre champ littéraire, textes documentaires et littérature technique ; enfin, certains contextes, certains corpus ou certains auteurs imposent une approche en termes philosophiques tout autant que littéraires. La même pluridisciplinarité se retrouve dans les études théâtrales, la musicologie ou l'étude des arts visuels. Ainsi la musicologie est-elle une science textuelle (partitions, livrets d'opéra, etc.), tout autant qu'une réflexion sur une forme d'art, sur un ensemble de normes esthétiques ou encore sur un monde social spécifique. Les études théâtrales ont à faire à la fois à la littérature, aux arts du spectacle et à l'histoire sociale, voire politique. L'étude des arts visuels quant à elle saurait difficilement se concevoir en-dehors d'une prise en compte des représentations culturelles (et notamment religieuses, philosophiques et politiques) qui non seulement font partie de leur cadre, mais souvent en sont un des enjeux. C'est donc en toute logique que certaines équipes formées autour de découpages historiques (par exemple le Moyen Âge ou la Renaissance) ou culturels (Allemagne, Amérique latine, etc.) sont constitutivement interdisciplinaires au niveau de leurs recherches tout autant qu'à celui de leur recrutement.

L'inévitable – et indispensable – multiplicité des approches cognitives définit un autre type d'interdisciplinarité, résultant de la complémentarité d'approches différentes consacrées à un même objet. Le champ des arts visuels nécessite ainsi l'intervention conjointe d'une méthode historique contextualisante, de recherches iconologiques, d'une réflexion sur les modalités représentationnelles (par exemple : psychologie cognitive de la perception visuelle bidimensionnelle) et d'une analyse en termes fonctionnels, pour ne

citer que quelques voies d'approche importantes. Le domaine de l'esthétique est un autre exemple parlant : est-elle une sous-discipline philosophique, une forme de théorie de l'art ou un mode d'approche spécifique des pratiques artistiques ? Les recherches effectivement menées dans ce champ au sein de la section 35 montrent que la notion même d'« identité disciplinaire » est mal adaptée à l'étude des faits esthétiques : les travaux en esthétique sont menés conjointement, bien que selon des modalités diverses, dans les disciplines qui traitent de la littérature et des œuvres d'art tout autant que dans le champ philosophique, qu'il s'agisse de l'approche phénoménologique, herméneutique, ou plus récemment de la philosophie de la cognition. Par ailleurs, comme l'étude des corpus viatiques et, d'une manière plus générale, une partie non négligeable des études littéraires, les recherches en esthétique s'inscrivent souvent dans un cadre qui dépasse les limites même de la section et implique un dialogue avec les sciences sociales (anthropologie, sociologie, histoire, etc.).

## 1.2 PENSÉE PHILOSOPHIQUE

Du côté de la philosophie, la pluridisciplinarité est de mise dans les secteurs tels que l'histoire de la philosophie antique ou médiévale, où doivent être associées des compétences très diverses (linguistique, paléographie, histoire et philosophie). L'histoire de la philosophie conjugue de manière générale trois types d'objectifs bien distincts, d'établissement des textes, d'analyse de leur structure argumentative, mais aussi d'évaluation de ces arguments dont la pertinence tient en dernier recours à l'exploitation rationnelle qui peut en être faite dans la pensée. Concernant le Moyen Âge, par exemple, la philosophie du langage et notamment la logique, ont joué un rôle d'impulsion dans les études médiévistes depuis trois ou quatre décennies. L'éthique et la philosophie de la nature inspirent aujourd'hui de nouveaux travaux collectifs (un GDR très prometteur est consacré à cette dernière question).

L'histoire des sciences est un autre secteur qui se définit par la conjonction de compétences propres à l'histoire et à la sociologie de la connaissance, aux techniques de recherche documentaire et d'établissement des textes, à la science, et à la philosophie des sciences. Deux axes peuvent être distingués dans la recherche française en histoire des sciences selon la part qui est respectivement consacrée à l'analyse conceptuelle des contenus – privilégiant l'axe d'échange science-philosophie – et à l'analyse contextuelle des écrits scientifiques – privilégiant l'axe d'échange sociologie de la connaissance-histoire des institutions-histoire des sciences. Il revient aux chercheurs du domaine de trouver le juste équilibre entre ces diverses sources complémentaires de réflexion théorique, sans oublier la théorie de connaissance proprement philosophique, intégrée à la réflexion historique surtout en histoire de la logique et des mathématiques.

En philosophie de l'esprit, de nouveaux chantiers de réflexion interdisciplinaire ont été ouverts par la prise en compte des apports théoriques et expérimentaux des sciences cognitives et par l'intervention active de philosophes dans les travaux menés dans ce domaine. La psychologie du développement, la psychologie expérimentale, la psychiatrie et les neurosciences nourrissent la réflexion des chercheurs – qu'ils se situent dans la mouvance phénoménologique ou dans la tradition analytique, qu'ils s'intéressent à la philosophie de l'action, à la compréhension d'autrui normale ou pathologique, ou à la pensée de l'espace. Dans ce secteur, l'échange interdisciplinaire ne doit pas être confondu avec le passage au transdisciplinaire : les chercheurs du domaine s'attachent à défendre la spécificité de l'intervention philosophique dans le travail théorique sur l'esprit auquel ils sont aujourd'hui amenés à collaborer.

### 1.3 DIFFICULTÉS INHÉRENTES À LA COMPOSITION DISCIPLINAIRE DE LA SECTION

La diversité d'approches impliquée par la pluripolarité de la section 35 entraîne des contraintes particulières dans la programmation et dans l'évaluation scientifique. Il s'agit de promouvoir l'élargissement et la diversification des compétences requis par toutes les dimensions de la pluridisciplinarité, et cela de manière rigoureuse et maîtrisée. Notons deux difficultés qui peuvent constituer des obstacles dans la progression vers cet objectif.

La première résulte d'une conception statique de la pluripolarité qui définit la section, qui favorise la prolifération de spécialistes enfermés dans leur domaine ou dans leur méthode, aux antipodes de l'ouverture théorique, seule susceptible de promouvoir une approche pluridisciplinaire des objets. Sur le plan de l'évaluation, l'inégalité de traitement des candidatures devient une menace permanente ; à valeur égale, les projets relevant de spécialités « pointues » – logique formelle, histoire interne d'une science, analyse linguistico-discursive, approche documentaire spécialisée, par exemple – tendent à recueillir moins de suffrages que ceux qui impliquent des pratiques textuelles ou méthodologiques plus familières, lors même que ces spécialités « pointues » sont plus conformes à la mission propre du CNRS ; de même, les projets qui remettent en cause les liens établis entre tel ou tel objet et telle ou telle discipline – par exemple vouloir étudier les faits artistiques dans la perspective des sciences cognitives ou, à l'inverse, proposer une étude du discours philosophique en termes de procédés littéraires (rhétoriques ou stylistiques) – ont un handicap de départ dans un contexte de rareté des postes qui tend à produire des attitudes « protectionnistes ». Comme les rapporteurs antérieurs l'ont déjà remarqué, la dissémination des thématiques constitue aussi un défi pour la synthèse et la programmation en quoi consiste normalement un rapport de conjoncture. L'éventail des

champs de recherche en section 35 est bien entendu loin de couvrir toutes les problématiques actuellement porteuses, que ce soit dans le domaine philosophique ou dans celui de la création artistique ou des sciences des textes. Il faut noter à ce propos qu'alors qu'en physique par exemple le rapport entre les chercheurs travaillant au CNRS et les enseignants-chercheurs est à peu près de 50/50, en section 35 le rapport numérique est fortement déséquilibré en défaveur des chercheurs CNRS. S'y ajoute un autre fait : alors qu'en physique ou mathématiques, à peu près 90 % des enseignants-chercheurs sont intégrés dans un laboratoire, ce pourcentage ne dépasse guère 15 % pour les champs disciplinaires couverts par la section 35, ce qui signifie que dans les champs de la philosophie, des sciences des textes et de la création artistique, la recherche comme telle – qu'elle émane du CNRS et/ou de l'université – est en situation de faiblesse. Pour toutes ces raisons, le bilan qu'il nous faut établir ne peut se résumer à la juxtaposition des réalisations ; il vise à extraire des tendances et à maîtriser les développements à venir. Nous reviendrons en conclusion sur les outils nécessaires à cette maîtrise.

Le second obstacle rencontré, qui prend une consistance particulière dans le contexte très hétérogène de nos champs disciplinaires et de nos méthodes, consiste dans la quasi-inexistence de données accessibles aux rapporteurs concernant les profils de carrière des individus ou de développement des laboratoires pendant la période considérée. On ne peut que regretter que les membres du comité national ne puissent pas automatiquement disposer, pour éclairer leurs décisions de promotion ou de recrutement, de documents statistiques récents, fiables et précis concernant les dates d'entrée et de promotion des chercheurs dans chaque grade, en fonction de leur genre et de leur domaine. Les seules informations dont ils disposent sont celles qui figurent sur le dossier du chercheur examiné, mais qui ne leur donnent pas une idée globale, *exhaustive* et *relationnelle* des carrières. Il devient ainsi particulièrement difficile de gérer le développement harmonieux des projets et des carrières.

## 2 – ÉTAT DES LIEUX

La section 35 compte 197 chercheurs, dont 120 philosophes, 54 littéraires, 11 musicologues, 9 spécialistes des arts du spectacle et 3 historiens de l'art. Elle rassemble 850 enseignants-chercheurs et 107 ITA. Les unités de recherche sont au nombre de 32 ; viennent s'y ajouter une fédération de laboratoires et une unité mixte de services. Les trois champs principaux qui composent l'activité de la section 35 – philosophie/histoire des sciences, littérature, création artistique – sont ainsi très inégalement investis, puisque le premier rassemble les deux tiers des effectifs totaux.

Huit GdR sont actuellement actifs. Ils ont pour vocation d'assurer une approche novatrice, souvent transfrontalière sinon interdisciplinaire, des objets de savoir. Cinq d'entre eux sont consacrés à des questions de philosophie (sur des thèmes d'histoire de la philosophie : Renaissance, philosophie moderne, dix-neuvième siècle). Les trois autres traitent de questions d'histoire littéraire, d'histoire de la pensée allemande, ou d'histoire de l'art.

### 2.1 SCIENCES DES TEXTES, THÉORIE DES ARTS ET ESTHÉTIQUE

#### Équilibres inter- et intradisciplinaires

Dans le champ des recherches relevant des sous-thèmes « Sciences des textes » et « Théorie des arts et esthétique », l'état des lieux se pose d'abord en termes d'équilibre inter- et intradisciplinaire. En effet, comme déjà indiqué, le large éventail d'objets, de disciplines et de modes d'approche susceptibles de se croiser selon des perspectives diverses, combiné au nombre relativement restreint d'équipes et de chercheurs (à peu près 80 chercheurs pour l'ensemble des champs couverts) rend impossible une « couverture » de l'ensemble des problématiques potentiellement pertinentes.

Cela signifie que l'équilibrage entre les disciplines tout aussi bien que les équilibres intradisciplinaires ont une portée scientifique directe. En termes de chercheurs et d'équipes les études littéraires représentent de loin le plus fort contingent, suivies de la musicologie, et des études théâtrales ; le champ des arts visuels est de loin le moins représenté. Certes, ces statistiques ne sont que d'une pertinence toute relative. D'une part certains champs de recherche échappent à ces découpages disciplinaires, que ce soit du fait de la pluralité de leurs objets (par exemple l'UMR 8592 « Institut d'esthétique des arts contemporains » ou l'UMR 8566 « Centre de recherches sur les arts et le langage ») ou du fait de leur définition même (par exemple l'UMR 8547 « Pays germaniques, histoire, culture, philosophie » et l'UMR 2346 « Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne »). Par ailleurs, les appartenances disciplinaires sont d'abord administratives et ne reflètent pas nécessairement les objets étudiés ni les modes d'approche effectivement pratiqués. Ainsi les intitulés des équipes ne délimitent pas toujours le champ de recherche effectivement couvert : par exemple, certaines équipes littéraires mènent aussi des recherches dans le domaine des arts visuels ou de la musique. Si ceci rend plus difficile la lecture de l'équilibre réel entre les différents champs représentés, celui-ci n'en est pas moins un indicateur important de l'état des lieux.

Au niveau intradisciplinaire, les équilibres sont plus directement visibles. En littérature, par exemple, on peut distinguer trois grands principes d'organisation des équipes.

Le premier se constitue autour de la délimitation historique d'un corpus, qu'il s'agisse d'une délimitation par siècles (par exemple l'UMR 8599 « Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle », l'UMR 5050 « Centre d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle », l'UMR 5611 « Littérature, idéologies et représentations au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles » ou l'UMR 6563 « Centre d'études des correspondances et journaux intimes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ») ou d'une délimitation par époques (par exemple ESA 8092 « Étude et édition de textes français du Moyen Âge »). Depuis la création récente

de la FRE 2332 « Écriture de la modernité », la section 35 couvre l'ensemble de la littérature française, du Moyen Âge à la période contemporaine, même si tous les corpus, pour des raisons évidentes, ne sont pas pris en compte. Dans ce domaine, la complémentarité du CNRS et des recherches menées au sein de l'université joue donc à fond. Il faut noter aussi que si les délimitations historiques sont en général spécifiques à un pays donné, elles prennent en revanche souvent en compte un champ plus vaste que le seul champ littéraire (par exemple l'UMR 6589 « Centre d'études supérieures de civilisation médiévale », l'UMR 6576 « Centre d'études supérieures de la Renaissance », l'UMR 5065 « Centre d'études et de recherches sur la Renaissance anglaise »), ce qui est une des sources de l'interdisciplinarité constitutive dont il a été question plus haut.

Le deuxième principe d'organisation correspond aussi à une délimitation par corpus, mais le découpage, plutôt qu'historique, se fait par aires culturelles (c'est le cas, déjà cité, des deux UMR centrées sur la culture allemande, de l'UMS 623 « Centre d'études slaves » et de l'UMR 6132 consacrée à l'Amérique latine) ou par une combinaison d'un découpage historique et d'un découpage par aire culturelle (FRE 2374 « Les cultures de l'Europe méditerranéenne occidentale face aux problèmes de la modernité – xv<sup>e</sup> - xvii<sup>e</sup> siècles »).

Enfin, certaines équipes, plutôt que de se définir à partir d'un corpus, se constituent autour d'une ou de plusieurs problématiques théoriques ou méthodologiques : c'est le cas notamment de l'UPR 7 (Institut des textes et manuscrits modernes), de l'UMR 5475 (Discours, textualité et production de sens, praxiling, recherche en domaine occitan), ou encore de l'UMR 8566 (Centre de recherches sur les arts et le langage).

Il va de soi que ces trois principes ne s'excluent pas : *de facto* la plupart des découpages par corpus impliquent aussi des choix de problématiques spécifiques. Il n'en reste pas moins que le découpage historique et par littératures nationales joue actuellement un rôle prédominant dans l'organigramme des études

littéraires. De même on notera que les littératures étrangères prises en compte sont très inégalement distribuées.

En ce qui concerne le champ de la musique, du théâtre et des arts visuels, la question de l'équilibre intradisciplinaire ne se pose guère, étant donné le nombre peu élevé d'équipes travaillant dans ces champs : 2 équipes en musicologie (UMR 200 – Institut de recherche sur le patrimoine musical en France ; UMR 2162 – Atelier d'études et de recherches du Centre de musique baroque de Versailles), une dans le domaine du théâtre (FRE 2336 – Laboratoire de recherches sur les arts du spectacle) et une dans le domaine des média visuels (UMR 7109). En réalité, une partie des musicologues et des chercheurs dans le domaine des média visuels (cinéma et photographie) travaillent dans des équipes pluridisciplinaires. Le cas du projet musicologique RICERCAR mené à l'UMR 6576 spécialisée dans la Renaissance est un exemple de localisation d'une recherche musicologique dans une unité qui n'est pas spécifiquement musicologique. Les historiens de l'art, qui ne disposent pas d'unité dans la section 35 se trouvent dans la même situation : l'UMR 6563, qui se consacre à l'étude des correspondances et journaux intimes des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, accueille ainsi une recherche consacrée à Gauguin. La place des recherches consacrées aux arts non verbaux à l'intérieur de la section pose donc directement la question des équilibres interdisciplinaires. Le problème est particulièrement aigu en ce qui concerne les arts visuels, puisque les chercheurs qui travaillent dans ce domaine sont répartis entre plusieurs équipes dont aucune n'est exclusivement consacrée à ce champ. En effet, la seule unité dont le champ de recherche principal relève du champ des arts visuels (l'UMR 7109) les aborde dans le cadre d'une problématique spécifique (l'intermédialité) et par rapport à une aire culturelle tout aussi spécifique (le monde anglophone).

Il apparaît en fait que l'étude des arts ne saurait être menée que dans une perspective pluridisciplinaire. Ainsi, la multiplication des technologies permettant des adaptations d'œuvres littéraires ou dramatiques conduit

elle les spécialistes des arts du spectacle (tels ceux de la FRE 2336) à insérer le cinéma dans leurs champ d'étude, ce qui accroît la complexité des paradigmes critiques (le « cinéma shakespearien » à l'UMR 5065, par exemple, soulève des problèmes de transferts culturels qui ne sont plus seulement géographiques ou linguistiques, mais aussi historiques : *Macbeth* devient *Castle of Blood* (*Le château de l'araignée*) chez Kurosawa). De même, toute étude qui aborde la question du passage du textuel au théâtral doit se confronter à l'anachronisme inhérent à la mise-en-scène, et quitter le domaine chronologique et culturel d'origine de l'œuvre étudiée.

## Questionnements

- De même que les recherches philosophiques, les travaux dans le domaine de la littérature et des arts ne sauraient faire l'impasse sur la question de l'identité des objets qu'ils se proposent d'étudier. Cette identité étant celle d'objets intentionnels, sa (re)constitution implique, selon les cas, la mobilisation des outils de la philologie, de l'herméneutique, de la reconstitution génétique, de l'iconologie – autant de disciplines dans lesquelles l'analyse historique joue un rôle central. D'où l'importance des éditions critiques et génétiques (dans le domaine littéraire, mais aussi plus récemment dans le domaine musical), ou encore (dans le champ de la peinture par exemple) la constitution de catalogues exhaustifs des œuvres. Loin de se borner à mettre des corpus à la disposition de la recherche, ces travaux en constituent un point nodal, puisque toute éventuelle réflexion plus générale dépend de la validité de la reconstitution préalable de l'identité de l'objet (au niveau de l'œuvre individuelle, du corpus d'un artiste ou des œuvres relevant d'un genre, d'un mouvement, etc.).

- Les recherches dans le domaine de la littérature et des autres arts dépendent donc toutes, quel que soit par ailleurs leur mode d'approche, de la mise au point d'outils documentaires de qualité, qu'il s'agisse de bases de données, de dictionnaires, d'index raisonnés, de bibliographies, etc. Il n'est alors pas étonnant

que dans un grand nombre d'unités ces types de travaux occupent une grande place. Très coûteux en termes d'investissement temporel, certains d'entre eux ne pourraient guère être entrepris ailleurs que dans le cadre du CNRS. On soulignera notamment l'importance de la production de bases de données dans le champ musicologique, dans le domaine de l'histoire de l'art ainsi que dans le champ des phénomènes de transferts culturels, qu'il s'agisse de références à un peuple ou à une culture dans la littérature d'une autre langue (« La France et les Français dans le théâtre anglais de la Renaissance » à l'UMR 5065), ou de traductions (« Project Florio » sur les œuvres françaises traduites en anglais de 1475 à 1640 à l'UMR 6576).

- La réflexion théorique généralisante, l'analyse immanente des œuvres et l'interprétation en contexte historique apparaissent de plus en plus comme indissociables. En lieu et place de l'ancienne dichotomie entre théorie et interprétation s'est ainsi imposée de plus en plus l'idée d'une complémentarité et d'une nécessaire interactivité des différents outils. Dans le domaine littéraire, la génétique textuelle est l'exemple d'un tel nœud cognitif où des approches différentes concourent à la construction d'un objet de recherche cohérent. D'autres équipes mettent l'accent sur les relations entre la littérature et les autres systèmes symboliques ou encore entre la littérature et le champ de la représentation sociale : à chaque fois ceci implique une interaction entre une analyse linguistique et discursive méthodologiquement assurée des textes et la mobilisation d'une réflexion théorique qui se donne pour objet de modéliser les rapports entre le texte et son « environnement ». Il apparaît ainsi que sans la contribution des travaux d'histoire des mentalités et d'histoire culturelle en général à la recherche sur la littérature et le champ du littéraire en général, ces approches croisées n'auraient pas pu se développer d'une façon aussi féconde. C'est pourquoi, si l'on ne peut que se féliciter de la collaboration entre disciplines de la 35<sup>e</sup> section comme dans le GDR 988 (« Centre Thomas Hobbes » qui voit collaborer – entre autres spécialistes

– des philosophes et des anglicistes autour du projet de traduction de Hobbes), il faudrait mettre en évidence toutes les recherches sur le champ littéraire fécondées par l'apport de ce qu'on appelle encore parfois « nouvelle histoire » ou par la sociologie du littéraire, ce que les chercheurs de la 35<sup>e</sup> section du Centre de recherches historiques de l'EHESS (UMR 8558) s'appliquent à démontrer. On retrouve la même démarche dans le domaine de l'analyse des arts ou de la musique, où les oppositions entre histoire et théorie, lecture immanente et lecture contextualisante, problématique iconologique et analyse formelle cessent d'être opératoires. L'analyse musicologique a ainsi dépassé l'opposition traditionnelle entre analyse formelle et histoire sociale de la musique, en faveur d'une conception multiaspectuelle de son objet. Au niveau de la théorie générale des arts et de l'esthétique, un mouvement du même type peut être observé : la visée générale s'y conçoit de moins en moins sous la forme d'une construction apriorique des catégories esthétiques ou d'une théorie abstraite de l'art. Il s'agit plutôt de constituer le domaine objectal par des allers retours répétés entre hypothèses conceptuelles (qu'elles soient d'ordre herméneutique, phénoménologique ou cognitive) et enquêtes empiriques entreprises dans une perspective historique, interculturelle et anthropologique.

- Face à la multiplication d'équipes d'accueil disciplinaires sans profil scientifique fort dans les universités, les équipes CNRS dans le champ de la littérature et des arts se structurent en général selon des profils bien identifiés. Ainsi, dans le domaine des « Langues et littératures étrangères » les équipes du CNRS travaillant sur les aires culturelles de langue étrangère promeuvent souvent de façon accentuée les études sur les transferts culturels. Dans ce domaine, les chercheurs alloglottes peuvent apporter une contribution importante à la recherche qui se conduit déjà dans les pays qu'ils étudient. Ces recherches sont donc particulièrement adaptées à un fonctionnement en réseaux internationaux. La mutation des genres et des thèmes lors de leur traduction dans plusieurs langues européennes est aussi susceptible de mobiliser des chercheurs

en réseau, comme l'un des projets de l'UMR 8599 sur les traductions de romans anglais au XVIII<sup>e</sup> siècle. À la rencontre des disciplines de la 35<sup>e</sup> section, on peut aussi évoquer dans cet esprit une entreprise pluridisciplinaire d'inspiration philosophique comme *le Dictionnaire des intraduisibles* dirigé par Barbara Cassin.

- En ce qui concerne les modalités de réalisation des recherches, on constate depuis quelques années un début de migration, bien que très inégale selon les domaines et les modes d'approche, des supports traditionnels vers les supports numériques. Le mouvement a été amorcé dans le champ des outils documentaires (bases de données) avant de commencer à s'étendre au champ de l'édition (éditions critiques ou génétiques sur CD Rom, catalogues d'œuvres picturales sur CD Rom). Cette migration ne pose pas seulement des problèmes techniques, mais interroge aussi la constitution même de nos objets, ainsi que notre accès à ces objets : les techniques d'indexation hypertextuelle notamment présupposent une réflexion préalable sur la logique interne des textes indexés (une réflexion déjà engagée dans certains laboratoires, par exemple à l'ITEM).

## 2.2 LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, HISTOIRE DES SCIENCES ET PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Les diverses sous-disciplines, dans leur diversité et avec leurs objectifs propres, ont manifesté dans leur ensemble un grand dynamisme, et rencontré des problèmes liés à l'apparition de nouveaux moyens documentaires et à la pression plus grande en direction de la collaboration internationale et de la publication en langue étrangère. Le bilan que l'on peut dresser de l'activité récente est très positif quant aux travaux réalisés. Il est plus nuancé quant à la stratégie des recrutements, qui n'a pas su répondre aux besoins les plus massifs.



Le bilan dressé ci-dessous reprend les divisions traditionnelles qui permettent d'obtenir un classement commode des champs de savoir. Ce plan a l'inconvénient de reconduire des discontinuités qui peuvent dans certains cas faire obstacle à la recherche, comme l'ont d'ailleurs compris nombre d'unités qui s'efforcent d'établir des ponts entre les époques, les thématiques et les méthodologies.

## Philosophie antique

- Le bilan de la recherche en philosophie antique depuis le précédent rapport de conjoncture est très positif. Elle est le fait de chercheurs appartenant à des unités spécialisées – Le Centre Léon Robin et trois des unités qui composent l'Institut des traditions textuelles de Villejuif (UPR 76, UMR 8584, UMR 7062) –, et de chercheurs d'autres unités CNRS associées à l'EHESS, et à l'université de Lille. Les collections scientifiques de philosophie antique témoignent de leur vigueur par le nombre des publications qui sortent annuellement, à la fois éditions de textes, traductions et études (Belles Lettres, Vrin, Le Seuil, PUF, Le Cerf, etc.). La création successive de deux revues : *Methodos* en 2001 et *Philosophie antique* en 2002, celle en 2001 d'une nouvelle collection chez Vrin : Textes et traditions, sont de bons signes de vitalité, de même que l'avancement du *Dictionnaire des Philosophes antiques* (Éditions du CNRS; 3 volumes parus; plus de 1 500 philosophes déjà traités).

Au cours des cinq dernières années, la philosophie antique en France s'est distinguée par les nombreuses éditions et traductions commentées qu'elle a produites. En voici quelques exemples significatifs, mais bien entendu non exhaustifs :

- la Collection des Universités de France (Guillaume Budé) aux Belles Lettres a mis très nettement l'accent sur le néoplatonisme : *Théologie platonicienne* de Proclus (6 vol.), *Commentaire sur le Manuel d'Épictète* de Simplicius, *Commentaire sur les Catégories*

d'*Aristote* de Simplicius, *Commentaire du Parménide de Platon* de Damascius, *Traité des premiers principes* de Damascius, *Proclus ou Sur le bonheur* de Marinus ; mais d'autres secteurs ont vu également des éditions importantes : *Mémorables* de Xénophon, *Fragments de Longin*, *Exhortation à la médecine* et *Art médical* de Galien, *Écrits pour lui-même* de Marc Aurèle etc. À signaler aussi les traductions de la collection « La Roue à Livres » ;

- la série des traités de Plotin aux éditions du Cerf ;

- la collection bilingue Points Essais au Seuil.

L'ambition de cette collection de poche est de rendre accessible aux étudiants et à un très large public un ensemble de textes fondamentaux, souvent inédits en français ou annulés par une traduction déficiente, avec tout l'appareil scientifique et critique nécessaires à un instrument de travail jusque pour ceux qui connaissent mal la langue source. Signalons dans le domaine grec *Les Esquisses pyrrhoniennes* de Sextus Empiricus (les traités *Contre les Professeurs*, inédits en français, vont paraître en 2002), *Sur la nature ou sur l'étant* de Parménide, *Les Catégories* d'Aristote :

- la traduction de l'*Isagoge* de Porphyre dans la collection « Sic et Non » chez Vrin ;

- la traduction de la *Paraphrase de la Métaphysique d'Aristote* par Thémistius (*livre lambda*) dans la collection « Traditions de la pensée classique » (Vrin) ;

- la traduction des *Éléments* d'Euclide aux PUF ;

- la traduction dans la Pochothèque du Livre de Poche des *Vies et doctrines des philosophes illustres* de Diogène Laërce ;

- des traductions de vulgarisation de qualité, notamment au Livre de Poche et chez Garnier Flammarion.

Même si elles sont moins nombreuses, les études doctrinales sont cependant bien présentes dans plusieurs collections. Voici quelques exemples :

– la collection « Histoire des doctrines de l'Antiquité classique » (Vrin) : La naissance de la grammaire dans l'Antiquité grecque, Le traité des conjonctions et La syntaxe d'Apollonius Dyscole, les Diatribes de Télès, La dialectique des Stoïciens, Le néoplatonisme après Plotin, Le Cogito dans la pensée de Saint Augustin, Porphyre et le Moyen platonisme ;

– la collection « Traditions de la pensée classique » (Vrin) : La fêlure du plaisir : Études sur le Philèbe de Platon en 2 vol., et Jamblique critique de Plotin et de Porphyre ;

– la collection « Histoire de la philosophie » (Vrin) avec les Actes des colloques du Centre Léon Robin : Socrate et les Socratiques; Corps et âme : sur le De anima d'Aristote, et les Actes du colloque de l'Institut des traditions textuelles : « Le commentaire entre tradition et innovation ».

– la collection « Problématiques philosophiques » aux Éditions du Septentrion avec une Lecture du Timée de Platon par Proclus ;

– la collection « Quadriges Essais » aux PUF avec Éthiques grecques.

Un effort d'éclaircissement important du rapport entre langues et philosophies est entrepris avec le *Vocabulaire européen des philosophies, Dictionnaire des intraduisibles* (GDR 1061 du CNRS jusqu'en 2000) qui arrive à achèvement (Seuil-Robert, 200 collaborateurs env., 6.5 millions de caractères, 15 langues considérées, dont hébreu, grec, arabe, latin, allemand, anglais, espagnol, français, italien, russe). Cette recherche, centrée sur les bénéfices historiques et conceptuels de la différence des langues en Europe, fait partie du projet ECHO (European Heritage on line) retenu par Bruxelles.

• *L'Année Philologique* (UPR 76), qui répertorie toute la bibliographie sur l'Antiquité, donc également sur la philosophie antique, a retrouvé, grâce à l'informatisation, sa parution annuelle. En outre ses trente derniers volumes sont désormais accessibles sur le web.

• Une mise à jour bibliographique sur Platon se poursuit également avec la *Bibliographie de Platon* qui paraît tous les 5 ans et un CD Rom cumulatif en voie d'achèvement.

• La recherche en philosophie antique menée en France ces dernières années est donc caractérisée par un grand courant d'éditions et de traductions – qu'il faut absolument poursuivre –, assorti d'un réel effort interdisciplinaire (revue *Méthodos*, collection *Textes et traditions*, colloques sur *Le Commentaire entre tradition et innovation*, sur *L'allégorie de l'Antiquité à la Renaissance*, etc.) et d'un souci d'ouverture internationale, que révèlent les Actes de colloques, les programmes de séminaires, les ateliers ou écoles thématiques ainsi que les PICS déjà réalisés ou en projet. Les interfaces Antiquité/Moyen Âge se développent, notamment par le biais d'un GDR de philosophie médiévale récemment créé.

• Il serait souhaitable dans les années à venir que le travail d'édition scientifique, de traduction et de commentaire philosophique progresse encore avec différents textes et corpus, par exemple la *Métaphysique* et l'*Organon* d'Aristote, *Les connaissances mathématiques utiles à la lecture de Platon* de Théon de Smyrne, *Que les qualités sont incorporelles* de Pseudo-Galien, les grands traités philosophiques de Plutarque traitant de Platon, des Stoïciens et des Épicuriens, et les *Commentaria in Aristotelem graeca*. Ces 26 volumes de grec appellent traduction et commentaire approfondi, à la fois philologique et philosophique. C'est le genre d'entreprise où une collaboration au niveau européen devrait pouvoir s'envisager sous la direction d'un comité éditorial européen. Il serait bon que dans cette perspective le CNRS prévoie pour les années à venir un ou deux recrutements ciblés en CR 1.

• Il faudrait envisager aussi une participation à des projets européens déjà existants, comme le Network européen « Circulation des textes néoplatoniciens à la fin de l'Antiquité et dans le monde arabe ».

## La philosophie et l'histoire des sciences au Moyen Âge

La philosophie du Moyen Âge a longtemps reposé sur le CNRS (et sur la section des « Sciences religieuses » de l'École pratique

des hautes études), en raison de carences de l'université. La situation a commencé à évoluer d'une façon plus favorable à l'enseignement de la philosophie médiévale et renaissante à l'université. Cependant, le rôle du CNRS reste encore aujourd'hui déterminant pour le maintien et le développement de ce domaine. Non seulement parce que son enseignement reste faible mais aussi en raison de la diversité des formations requises (linguistique, paléographique, historique, et proprement philosophique), et parce que bon nombre de travaux exigent un investissement considérable en temps et en moyens humains. On pense notamment aux travaux d'édition qui restent aujourd'hui encore indispensables, tant des masses de manuscrits, parfois d'auteurs connus, parfois anonymes, restent en attente dans les bibliothèques de France et des autres pays d'Europe. Il faut aussi investir du temps et des moyens dans la traduction. Enfin, la dimension internationale des recherches conduit également à faire du CNRS un support essentiel pour les échanges scientifiques.

Les chercheurs qui se consacrent au Moyen Âge sont aujourd'hui répartis en différentes unités de recherche, dont aucune ne se consacre exclusivement à la philosophie du Moyen Âge : on mentionnera notamment deux unités de l'Institut des traditions textuelles, le Centre d'études des religions du livre (dir. : Hoffmann) et le Centre d'histoire des sciences et des philosophies arabes et médiévales à Villejuif (dir. : Morellon), le Centre d'études supérieures de la Renaissance à Tours (dir. : Chaix), l'unité Savoires et textes à Lille (dir. : Celeyrette). La philosophie de la Renaissance est également présente, en dehors du Centre de Tours, dans l'unité de Lyon/Saint-Étienne (dir. : Moreau/McKenna) et au Centre d'histoire de la philosophie moderne de Villejuif (dir. : Zarka). Récemment créé, le GDR 2522 (Philosophie de la connaissance et philosophie de la nature au Moyen Âge et à la Renaissance, dir. Biard) devrait faciliter la coordination de ces énergies.

Concernant le Moyen Âge, les études sur les grandes doctrines métaphysiques et théologiques gardent toute leur place (par exemple travaux sur Scot). D'autres travaux sont centrés

sur des préoccupations philosophiques, ou encore sur des périodes clés, telles que le XII<sup>e</sup> siècle, ou les nouveaux paradigmes du XIV<sup>e</sup> siècle à la naissance des Temps modernes.

On doit noter que l'une des tendances de la recherche internationale est d'envisager dans sa continuité la période du Moyen Âge tardif à la Naissance des Temps modernes. Ce n'est pas la seule approche possible du Moyen Âge et de la Renaissance, et elle est aussi objet de discussions. Mais elle donne lieu à d'importants programmes au niveau européen, et à des projets, notamment en philosophie de la nature et en philosophie de l'esprit, dans les pays nordiques. De ce point de vue, les moyens dont nous disposons pour les relations internationales ne sont pas toujours à la hauteur des sollicitations des partenaires potentiels. C'est là une situation préoccupante à l'heure de la constitution de réseaux d'excellence. Nous y reviendrons plus bas.

- Pour les raisons évoquées plus haut, l'interdisciplinarité est souvent indispensable dans le domaine du médiévisme. Pour la Renaissance elle est consubstantielle au projet du CESR à Tours. On doit toutefois souligner que la section 35 doit garder tout son rôle si on veut que la philosophie du Moyen Âge et de la Renaissance soit reconnue à part entière comme période de notre patrimoine philosophique et comme source encore vive de réflexion.

L'histoire des sciences ne saurait, à cette période, être isolée de l'histoire de la philosophie. L'histoire des sciences arabes est bien représentée par le CHSPAM, (Morellon). Plusieurs revues sont éditées dans ce domaine par les chercheurs du CNRS, en particulier *Arabic Sciences and Philosophy* (chez Cambridge University Press), qui, créée en 1991, occupe aujourd'hui le premier rang dans son domaine. Mais, absente de l'université (en dehors du DEA de Paris VII), elle doit être impérativement soutenue au CNRS. L'histoire des sciences dans le monde latin reste quant à elle sous-représentée : des travaux sur les mathématiques latines et sur la physique à la fin du Moyen Âge sont menés à Lille, et sur la philosophie naturelle en liaison avec la

naissance de la science moderne (à Tours). Ce secteur devrait être développé, mais les forces disponibles sont actuellement réduites.

Si le CNRS peut se flatter d'avoir été depuis un quart de siècle un élément essentiel dans la rénovation des études sur la philosophie du Moyen Âge et de la Renaissance, un soutien et un engagement forts de sa part restent aujourd'hui encore indispensables pour être au niveau des pays voisins dans ce domaine. En contrepartie de ce soutien, il revient à l'ensemble des chercheurs du domaine de multiplier les coopérations européennes, et de concevoir à l'échelle des articles individuels et des ouvrages collectifs une politique de publication internationale ambitieuse.

## Histoire de la philosophie classique et moderne

- Ce domaine est étudié en particulier par l'Institut d'Histoire de la pensée classique (IHPC) et par le Centre d'Histoire de la philosophie moderne (CHPM). Les recherches effectuées en philosophie moderne se donnent deux types d'objectifs : mettre en évidence l'insertion historique des doctrines, et dégager l'actualité intellectuelle de la pensée classique.

L'IHPC poursuit surtout le premier objectif en adoptant une approche contextualiste en histoire de la philosophie, dans un ensemble de travaux sur la pensée politique au XVII<sup>e</sup> siècle. Un ouvrage visant à l'actualisation de la pensée de Spinoza y a également été publié : *Quel avenir pour Spinoza ? Enquêtes sur les spinozismes à venir*.

Le CHPM adopte de son côté une approche plus directement conceptualiste des œuvres. Les travaux sur *Descartes et la question du sujet*, ou sur *Diderot et la question de la forme*, ou encore sur *Spinoza : puissance et impuissance de la raison*, effectués au CHPM, illustrent cette orientation.

- Une réflexion sur les méthodes de l'histoire de la philosophie a été menée par les deux équipes. Un ouvrage collectif intitulé

*Comment écrire l'histoire de la philosophie ?*, a été publié en 2001). Relevant encore de la réflexion méthodologique, on peut citer d'une part les travaux du PICS « Hobbes et la philosophie politique du XX<sup>e</sup> siècle » sur la réception des philosophies classiques au XX<sup>e</sup> siècle, comme méthode d'interrogation des problématiques contemporaines du point de vue de l'histoire de la philosophie, d'autre part le séminaire annuel et les deux écoles thématiques consacrés par l'IHPC à la méthodologie de l'Histoire intellectuelle de la modernité. Cette unité a également offert en traduction française, l'ouvrage de l'historien néerlandais, Ernst H. Kossmann (*Théorie politique et histoire*, « Bibliotheca Europea », Vrin).

La mission propre au CNRS en histoire de la philosophie consiste à éditer ou rééditer des textes originaux, à proposer des monographies et des études bibliographiques ou critiques. On citera ici l'édition des œuvres de Maine de Biran (20 vol. aux éditions Vrin), l'édition scientifique et critique des œuvres de Hobbes en traduction française (5 volumes sur 17 ont été publiés aux éditions Vrin), complétée par l'édition des *Œuvres latines* de Hobbes (1 volume sur 10 est paru aux éditions Vrin, le *De Corpore*) ; l'édition des œuvres complètes de Furió Ceriol (le premier volume est paru aux éditions Université de Valence-UNESCO) ; l'édition critique des œuvres complètes de Spinoza, dont le premier volume des sept volumes est déjà paru (*Traité théologico-politique*) ; l'édition de la *Correspondance* de P. Bayle, (Champion, 3 vols parus (12 prévus) ; l'édition critique des œuvres complètes de Montesquieu, Oxford, Voltaire Foundation (2 volumes parus, 22 prévus).

De nouveaux projets concernent l'édition des œuvres d'Alberty, l'édition des œuvres complètes de Condillac (chez Vrin), au CHPM, et des éditions en version électronique à l'IHPC : *Les réseaux de correspondances huguenotes* (projet français, hollandais, allemand), le *Dictionnaire de Port-Royal*, *L'Encyclopédie*, réédition scientifique (Champion) et *L'œuvre de Pascal en physique*.

## Philosophie allemande et phénoménologie

Dans un domaine où la recherche universitaire, souvent d'excellente qualité, est bien représentée (histoire de la philosophie allemande moderne et contemporaine, herméneutique, phénoménologie), les travaux menés au CNRS et dans les équipes associées ont permis des avancées significatives :

1. au plan des grandes entreprises de traductions scientifiques : ainsi toute la dernière philosophie de Schelling a été traduite ces douze dernières années, permettant à la France de rattraper un retard considérable ; les différents néokantismes (École de Marbourg, École de Bade, Rosenzweig, etc.) ; Schleiermacher, Dilthey ; Husserl et le mouvement phénoménologique (Meinong, Ingarden) ;

2. au plan de l'historiographie proprement dite : redécouverte d'écoles, de mouvements, de courants trop souvent minorés ou ignorés purement et simplement par l'histoire « officielle » et « académique » de la philosophie universitaire. Réécrire une « autre histoire » de la philosophie au XIX<sup>e</sup> siècle, qui redonne toute sa place à Herbart, Fries, Bolzano, l'école psychophysique, la tradition autrichienne, de Bolzano à Brentano, ce n'est pas seulement « réparer » une injustice de l'historiographie et lutter contre l'histoire écrite par les « vainqueurs », mais c'est aussi ré-ancrer de nombreuses problématiques contemporaines dans une histoire complexe et contrastée : celle de la problématique catégoriale, de Bonitz à Brentano, en passant par Trendelenburg ; celle de la psychologie scientifique ; celle des affects et des émotions ; celles des complexes et des relations, des actes de langage, de la promesse, etc ;

3. la mise en perspective *didactique* qui s'impose nécessairement dans l'enseignement universitaire (en deuxième et même en troisième cycle), renforcée par le caractère inévitablement *canonique* des programmes de l'agrégation laisse grand ouvert un champ de recherches qu'on aurait tort de croire réservé à l'étude gratuite de *minores*.

La recherche française relevant de cette orientation accuse un retard qu'il convient de réparer dès que possible dans deux domaines. D'une part, dans celui des études portant sur l'ensemble du complexe théologico-politique, lié aux phénomènes liés à la confessionnalisation. Les travaux amorcés sur ce thème dans certaines équipes CNRS devraient être encouragés. Il y va des conditions de possibilités d'une compréhension en profondeur des principaux blocs culturels, intellectuels et politiques de l'entité européenne (y compris Centre Europe et Europe Centre Orientale).

D'autre part, les études consacrées à l'unité complexe et problématique de la « philosophie autrichienne » doivent également être poursuivies : elles devraient inclure l'École polonaise, à partir de Twardowski et de Roman Ingarden, jusqu'au Cercle de Lvov, Varsovie.

- Les équipes de recherches du CNRS sont également les mieux placées pour poursuivre l'étude d'une histoire de longue durée de la tradition herméneutique, depuis l'herméneutique romantique (Schleiermacher) jusqu'à la postérité gadamérienne. Elles peuvent en outre renouer le fil avec la problématique de l'ontologie et contribuer ainsi au profond renouveau de la discipline (ontologie, ontologie formelle, méréologie, théorie de l'objet) dans les pays anglo-saxons. Un examen de l'histoire fine (dans une perspective qui n'est ni simplement érudite, ni antiquaire) de la phénoménologie réaliste (École de Munich, École de Göttingen), demeurée étrangère au dit tournant transcendantal de Husserl, après 1913, comblerait une lacune importante. De manière plus générale, et finalement plus ambitieuse, il revient aux équipes du CNRS de contribuer à écrire l'histoire du XX<sup>e</sup> – d'en faire le bilan, et de montrer comment s'y enracinent les travaux contemporains dans le cadre de la philosophie de l'esprit, de la culture, de la pensée de l'histoire, des catégories de pensées, de la philosophie politique et juridique.

Il convient ici de rappeler que la phénoménologie naturalisée est aujourd'hui au cœur du projet du nouveau CREA-X, même si actuellement les contributions dans ce domaine sont

le fait d'enseignants – chercheurs, à qui l'on doit un grand nombre de colloques de tout premier plan et l'édition d'un ouvrage collectif au retentissement international.

## Histoire et philosophie des sciences

- L'histoire des sciences a constitué au cours des dernières années l'une des priorités du département SHS. Il importait, en effet, de donner à ce champ, relativement absent de l'enseignement universitaire, un lieu institutionnel pour se développer et être susceptible, alors, de participer activement aux débats internationaux.

La situation reste aujourd'hui extrêmement fragile en raison principalement des querelles internes à la discipline. Il n'en reste pas moins qu'une certaine clarification est apparue :

- une histoire des sciences plutôt liée avec les scientifiques (équipe UMR 7596 dirigée par K. Chemla à Paris VII) ;

- une histoire des sciences plutôt liée avec les philosophes (Institut d'histoire des sciences à Paris I dirigé par Dubucs ; Institut-Archives H. Poincaré à Nancy dirigé par G. Heinzmann ; le séminaire d'épistémologie et ergologie comparative à Aix-Marseille dirigé par Alain Michel) ;

- une histoire des sciences plutôt liée avec les historiens et les sociologues (Centre Alexandre Koyré à l'EHESS dirigé par Dominique Pestre) ;

- une histoire des sciences centrée sur les périodes antiques et médiévales, latine et arabe (Centre d'Histoire des sciences et des philosophies arabes et médiévales dirigé par Régis Morelon ; l'équipe dirigée par Jean Celeyrette à Lille) (Voir « *La philosophie et l'histoire des sciences au Moyen Âge* »).

Un ensemble considérable de travaux épistémologiques mais surtout, comme on le soulignera plus bas, *historiques*, ont été consacrés à des questions d'histoire des mathématiques (travaux de Poincaré), de physique (à travers l'étude historique de texte de divers

auteurs de la période classique à la période contemporaine, de Huyghens et Copernic à Einstein et la théorie des quanta, ou enfin au darwinisme et à la notion de gène.

Le domaine de l'histoire des sciences est structuré par un certain nombre de revues d'excellent niveau, telles la *Revue d'Histoire des Sciences*, le *Bulletin de la Société Française d'Histoire des Sciences et des Techniques*, les *Archives Internationales d'histoire des sciences et Philosophia Scientiae*.

Parmi les éditions réalisées récemment ou en cours, on peut citer entre autres les *Œuvres complètes de d'Alembert*, les œuvres et correspondances inédites de Henri Poincaré, la correspondance Russell-Couturat, celle de Ch-F Bicquille, *La Croisade*, (1997), *Des époques de la nature*, de Buffon, et les textes mathématiques chinois de Liu Hui (III<sup>e</sup> siècle) et de Li Chunfeng (VII<sup>e</sup> siècle). Un certain nombre d'outils destinés à l'enseignement et à la recherche ont été publiés, en particulier le *Dictionnaire Critique de la science classique*, (M. Blay, 1999), le *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*, (D. Lecourt, 1999) et l'*Encyclopédie d'histoire des sciences* (D. Lecourt, 1998).

Le potentiel des équipes est très important, d'autant qu'il est renforcé par l'accroissement d'une certaine activité en histoire des sciences dans les Universités liée à l'apparition des postes « Lecourt ». La communauté reste cependant encore très dispersée et toujours plus ou moins en conflit. Il semblerait souhaitable de créer un ou deux instituts fédératifs qui, tout en préservant la spécificité intellectuelle de chaque groupe, permettraient de mettre en commun des moyens en personnes, en ressources documentaires ainsi qu'en matériel.

- Face au domaine relativement bien développé de l'histoire des sciences, la philosophie des sciences paraît très insuffisamment développée, et cela, aussi bien au CNRS qu'à l'université, ce qui constitue un problème très grave pour l'ensemble de la recherche française en philosophie et histoire des sciences. Quoique le domaine voisin de la philosophie de la logique et des mathématiques fasse l'objet

de travaux innovants – à l'IHPST, aux Archives Poincaré ou au Ceperc –, il n'existe pratiquement pas (à l'exception d'un chercheur recruté voici 2 ans) au CNRS – et fort peu à l'Université – de recherche « fondamentale » en philosophie *générale* des sciences (ni non plus en philosophie de la biologie, ou en philosophie de la physique si on distingue ces disciplines de l'approche historique des questions). Cette situation est grave pour l'ensemble du domaine. Pour l'histoire des sciences, qui ne peut trouver la place qui lui revient dans notre commission si elle reste purement descriptive, si elle laisse de côté l'examen conceptuel des modes possibles de validation des théories, si elle se replie dans une conception relativiste de la justification. Pour la philosophie dans son ensemble, qui ne peut se construire sans s'interroger sur la nature de la connaissance scientifique et sur les rapports entre science et philosophie. Pour l'ensemble du corps social, qui cherche à obtenir une meilleure compréhension de la nature, des méthodes, des limites de l'approche scientifique des faits, mais qui, faute d'avoir à sa disposition une littérature précise et élaborée, s'en remet à une appréciation historico-culturelle, voire cocardière et nationaliste, des enjeux de la science, comme l'ont montré les répercussions de l'affaire Sokal dans le monde culturel francophone.

Si exception française il y a, en la matière, il faut bien plutôt la voir dans l'inaptitude où s'est trouvée la communauté philosophique française à donner une suite aux travaux de Bachelard et de Canguilhem, de Vuillemin et de Granger, et de s'ancrer comme elle le devrait dans une communauté internationale de chercheurs pourtant active et structurée, comme en témoigne le dynamisme de revues comme le *British Journal for the Philosophy of Science* ou *Philosophy of Science* ou de sociétés savantes comme *Logic methodology and Philosophy of Science*, *Hopos* ou *l'Académie internationale de philosophie des sciences*. Il y a là une lacune très grave, reconnue par les directeurs de laboratoire, qui appelle un ensemble de mesures adéquat à appliquer de toute urgence. Ce qui rend le problème particulièrement aigu est qu'en l'absence de l'indispensable « vivier de

chercheurs », aucune campagne de recrutement, aucun fléchage de poste ne peuvent fournir de solution immédiate. Certaines mesures constructives susceptibles de débloquer la situation à moyen terme seront proposées plus bas.

## Philosophie analytique

Lors même que, dans tous les pays développés, prospère une philosophie analytique de haut niveau, et qu'existent deux associations actives à l'échelle de la francophonie et de l'Europe avec une large participation française, la philosophie analytique reste peu présente dans l'enseignement universitaire, et n'est représentée dans la section 35 que par une dizaine de chercheurs du CNRS, répartis en quelques unités dont une seule – l'Institut Jean-Nicod – se consacre exclusivement à la production de travaux philosophiques non historiques (les autres unités sont l'IHPST, le CREA-X, le centre Raymond-Aron, le CEPERC et le REHSEIS). C'est principalement dans les domaines de la philosophie du langage, de la logique et de l'esprit, et en philosophie morale que les chercheurs poursuivent leurs travaux. La philosophie du langage, d'abord centrée sur la section 35, tend aujourd'hui à se recentrer dans la section 34 du fait de l'accueil plus favorable qu'y trouvent des travaux spécialisés. (Deux chercheurs y ont émigré en deux ans).

Les travaux français menés au CNRS en philosophie de l'esprit, d'abord consacrés à l'étude du concept de représentation, se sont tournés plus récemment vers les composantes spatiales de la perception, vers les composantes représentationnelles de l'action, et enfin vers les normes de rationalité, les stratégies cognitives et les logiques où elles s'expriment.

Le propre de la recherche menée au CNRS dans ces domaines est l'adhésion de bon nombre des chercheurs à l'épistémologie naturalisée, ce qui les a conduits à aborder les concepts dans un contexte interdisciplinaire, associant selon les cas philosophie et linguistique, psychologie expérimentale, anthropologie cognitive, éthologie, neurosciences et

psychiatrie. Tout en entretenant des liens étroits avec des universités étrangères (plusieurs PICS sont en cours), les chercheurs impliqués ont eux-mêmes ouvert des chantiers de réflexion jusqu'alors inexplorés, comme en témoignent les numéros de revues internationales sur des thématiques émergentes qu'ils ont coordonnés (*Épistémologie et prothèse, Art et cognition, Émotion et action, Théories cognitives des maladies mentales*). Les chercheurs de cette orientation se sont par ailleurs attachés à produire des outils de travail à destination de l'enseignement et de la recherche – collection d'ouvrages et réalisation d'un dictionnaire (en philosophie morale), vocabulaire de philosophie pour les sciences cognitives, traduction française du *Nachlass* de Frege, ouvrages collectifs en langue française ou anglaise – sur la causalité, la métareprésentation, les événements, la philosophie de la perception et de l'action, sur la théorie de l'esprit; ils ont proposé des séminaires, des cycles de conférences, des écoles thématiques du CNRS. Il faut signaler enfin que les chercheurs de ce domaine se sont attachés à publier leurs articles dans des revues internationales de haut niveau telles que *Mind, Mind and Language, Philosophy and Phenomenological Research, Philosophical Studies, Synthese, etc.*, en parallèle avec la rédaction d'ouvrages personnels en Français ou en langue étrangère.

La guerre qui a longtemps opposé les tenants de la philosophie analytique et ceux de la philosophie continentale semble aujourd'hui laisser place tantôt à une paix armée, tantôt à l'appréciation de la complémentarité des approches. L'un des épisodes les plus chargés d'enseignement à cet égard réside dans la scission du CREA qui s'est traduite en 2000 par l'apparition de deux nouvelles unités, l'une à dominante phénoménologique, (le CREA-X), l'autre à dominante analytique (l'Institut Jean-Nicod). Tout en travaillant dans un cadre méthodologique différent, ces deux unités n'en ont pas moins des affinités dans leurs thématiques et dans leurs intérêts, qui se traduisent par des invitations croisées à des séminaires ou par des partages de l'enseignement dans un même DEA.

Si l'on évalue l'étendue de la philosophie analytique relativement à la conjoncture internationale, le fait frappant reste la modestie de ses effectifs au CNRS et à l'université. En termes numériques, la France tient la lanterne rouge des pays développés. Par ailleurs, des recrutements seraient nécessaires pour renforcer les travaux universitaires dans les domaines de la théorie de la connaissance, de l'ontologie, de l'éthique et de la philosophie politique.

## 2.3 PROBLÈMES TRANSVERSAUX

Sont abordés ici deux problèmes communs aux sous-disciplines de la section 35 du Comité national, ainsi que les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour les résoudre.

### Problèmes nouveaux de formation

- Dans la plupart de nos sous-disciplines, se pose un problème aigu de formation. L'évolution des méthodes et des objets, ainsi que l'exigence croissante d'interdisciplinarité imposent au CNRS d'assurer la formation des chercheurs, en particulier dans les domaines où aucune formation n'est encore dispensée à l'Université. Voici quelques illustrations des problèmes les plus urgents.

En philosophie antique, comme on l'a vu plus haut, l'effort porte essentiellement sur la transmission des textes anciens par le biais de nouvelles éditions, de traductions et d'un travail de lexicalisation. Mais pour que ce travail soit réalisable et fait correctement, il faut décloisonner les disciplines et exiger que nos jeunes chercheurs en philosophie ancienne non seulement connaissent le grec, le latin et l'allemand, ce qui semble le minimum, mais qu'ils acceptent aussi d'acquérir le bagage paléographique, codicologique et philologique nécessaire pour être capables d'éditer les textes qu'ils veulent traduire, lorsqu'il n'en existe pas d'édition scientifique. C'est la seule



façon de réaliser un travail de première main et de disposer de tous les éléments pour mener un travail herméneutique solide.

Une difficulté similaire se rencontre dans les secteurs de la recherche philosophique qui supposent l'acquisition de compétences non enseignées à l'université. Le problème se pose déjà en amont du recrutement au CNRS. Par exemple, dans le domaine de la philosophie analytique, nombre d'étudiants titulaires d'une maîtrise ou d'un DEA doivent compléter, voire même, pour la plupart, acquérir une formation conceptuelle et méthodologique *avant* d'envisager la rédaction d'une thèse ; à défaut, ils devront compléter leur formation après leur thèse.

Un autre exemple est celui d'étudiants en philosophie de la biologie ou de la physique, qui doivent obtenir une formation scientifique complémentaire pour pouvoir travailler d'emblée à un bon niveau. Or les doctorants sont actuellement contraints d'entamer leur thèse immédiatement après le DEA pour pouvoir bénéficier d'une allocation. Des structures plus souples doivent d'urgence être mises en place pour permettre aux étudiants de faire des stages prédoctoraux ; les stages post-doctoraux dans des universités étrangères constituent également de bons moyens de mise à niveau de chercheurs.

- Ce problème général de formation concerne aussi les *chargés de recherche* recrutés sitôt leur thèse soutenue. Beaucoup d'entre eux doivent acquérir une formation complémentaire pour devenir compétitifs au niveau international. Une politique d'échange entre centres, comme celle qui se pratique dans les PICS, paraît ici particulièrement judicieuse.

Dans le domaine littéraire et artistique, enfin, il arrive trop souvent que les aspirants-chercheurs, tout en ayant des compétences pointues, n'ont pas à leur disposition le background méthodologique plus général qui serait seul susceptible de leur permettre une mise en œuvre cohérente de leurs compétences et un élargissement de leurs problématiques au fil des ans. Par exemple, on voit mal comment il pourrait encore être possible d'entreprendre

des travaux d'interprétation littéraire susceptibles d'une validation intersubjective en l'absence d'une connaissance réelle, non seulement des bases linguistiques et philologiques des sciences des textes, mais aussi des principes méthodologiques de l'herméneutique et des contraintes cognitives de la lecture. De même, dans le domaine des arts visuels, il n'est plus guère possible d'aborder sérieusement les questions de leurs modes d'opération et de réception en l'absence d'une bonne connaissance de la spécificité sémiotique des différents supports ou média ainsi que d'une formation de base dans le domaine des théories psychologiques et cognitives de la perception visuelle. Il est rare qu'une recherche, fût-elle purement historique, formelle ou esthétique, n'ait pas besoin, à un moment ou à un autre, de faire appel à des hypothèses plus générales d'ordre linguistique, herméneutique, cognitif, psychologique etc. pour étayer ses analyses. Or, trop souvent le jeune chercheur se voit alors condamné à des expédients ou des à-peu-près, faute d'une formation suffisante dans ces domaines. D'où l'importance d'un accompagnement des jeunes chercheurs lors de leur arrivée dans leur laboratoire d'accueil ainsi que d'une réflexion d'ensemble autour de la question de la formation continue qui, contrairement à ce qui se passe dans le domaine des « sciences exactes » est trop sous-développée dans nos domaines.

- Plusieurs moyens d'action peuvent donc être conjugués pour répondre à ces problèmes. En premier lieu, il revient aux directeurs d'unités de s'assurer de l'encadrement des jeunes chercheurs et de la nature des besoins en formation qui sont les leurs, ce qui est la condition de la bonne insertion de ces chercheurs dans leur laboratoire. En second lieu, les stages prédoctoraux ou post-doctoraux devraient constituer une étape normale de la formation de tout chercheur et former le préalable à tout recrutement. Les laboratoires et écoles doctorales doivent pouvoir organiser l'accès à des bourses (diffusion de l'information, explication et motivation) et la circulation des jeunes chercheurs dans d'autres centres français, européens ou américains pour assurer

l'acquisition des savoir-faire et des méthodes indispensables dans leur domaine. Ensuite, des écoles thématiques du CNRS pourraient être mises sur pied dans les domaines où les besoins en formation sont les plus urgents, comme en philosophie antique. Enfin, les financements pour des séminaires de formation, déjà disponibles au CNRS, et peu utilisés dans notre section, devraient permettre de structurer des projets de formation au niveau national.

### La publication en langue étrangère

Un problème très aigu pour notre section touche le domaine de la langue de publication, et appelle une réflexion individuelle autant que collective, qui devrait mener à terme à un *changement profond dans nos pratiques de communication scientifique*. Les ouvrages en français qui sortent de nos laboratoires ne sont généralement pas lus par les Anglo-Saxons, notamment les Américains, et donc ne sont pas cités. Cela est vrai dans tous les domaines, même dans ceux où la France occupe l'un des tout premiers rangs dans la recherche internationale, comme en philosophie antique ou médiévale. Certains d'entre nous estiment qu'il faut néanmoins continuer à publier en français pour que notre langue reste une langue scientifique à part entière, en développant une politique plus volontariste de traduction des ouvrages. D'autres jugent qu'il convient de *diversifier* nos publications, réservant à l'anglais les travaux les plus pointus afin qu'ils donnent lieu à des échanges scientifiques. On notera à l'appui de cette dernière solution que les scientifiques ont depuis longtemps accepté de publier en anglais dans des revues internationales, et qu'il s'agit là d'une condition non négociable pour rester dans une dynamique d'échanges scientifiques. Dans de nombreux secteurs de la philosophie, de l'histoire de la philosophie, de l'histoire des sciences ou de la théorie de la littérature, la publication dans des revues de haut niveau passe par la rédaction d'articles en anglais, ce qui constitue une raison suffisante pour que les chercheurs

acceptent cet effort supplémentaire. En outre, il est vain d'espérer que se développe une politique de traduction des ouvrages français en langue étrangère, à une époque où les éditeurs hésitent au contraire à financer la traduction d'ouvrages destinés à un petit nombre de spécialistes.

## 3 – PERSPECTIVES ET PROJETS

### 3.1 POUR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RAISONNÉE

La section 35 ne pourra éviter toutes les conséquences de la balkanisation disciplinaire qu'en menant une réflexion collective sur les conditions d'élaboration d'une stratégie raisonnée de développement. L'un des thèmes de cette réflexion pourrait être de promouvoir les travaux *qui ne peuvent être poursuivis qu'au CNRS*, et qui sont susceptibles de trouver pertinence et originalité dans le contexte de la recherche internationale.

Un second thème pourrait être de définir les priorités qui orienteront les recrutements futurs. Comme on l'a dit plus haut, le rééquilibrage récurrent entre les objets et les approches afin de soutenir les problématiques les plus prégnantes ou les plus prometteuses est l'une des activités à la fois les plus délicates et les plus indispensables pour l'avenir même de la section. La bioéthique, avec ses deux sous-compétences en éthique et en philosophie de la biologie, offre l'exemple d'un domaine dont l'utilité sociale paraît aujourd'hui incontestable, et que la section pourrait souhaiter développer de manière déterminée et volontariste.

Un troisième thème de réflexion pourrait concerner les moyens de *susciter* les candidatures dans les champs disciplinaires sélectionnés. Il est difficilement concevable que le simple jeu

des sélections dans le choix très restreint des candidatures spontanées permette d'appliquer une politique scientifiquement ambitieuse.

## 3.2 LA QUESTION DES ÉQUILIBRES

Étant donné la configuration de la section 35, la nécessité d'arbitrages permanents à l'intérieur des différentes disciplines tout autant qu'entre les disciplines y est sans doute plus pressante encore que dans les autres sections. Une politique de recrutement scientifique souvent malthusienne fait que ces arbitrages sont généralement opérés de façon négative plutôt qu'en tant que choix positifs. Mais ils sont bien le lieu même où se décide le profil de la section et en cela ils sont l'une des traductions concrètes les plus importantes de la politique scientifique. L'équilibre entre les différents objets étudiés et les approches retenues par les équipes qui se partagent ce champ implique *de facto* une décision implicite concernant les priorités. Or, le paysage des objets et des approches les plus prometteurs varie, bien entendu, en liaison avec la dynamique globale de la recherche, non seulement nationale, mais internationale. En ce sens les choix – qu'il s'agisse de la création d'équipes, des recrutements ou des accueils – nécessitent une réflexion fine sur l'identité même de notre section et surtout sur les perspectives d'avenir : quels sont les objets sous-représentés ? quelles sont les approches novatrices ? les objets nouveaux sont-ils pris en charge ?

## 3.3 NOUVEAUX OBJETS, NOUVELLES MÉTHODES

### Création littéraire et artistique

Il apparaît de plus en plus fortement qu'avec le progrès des connaissances dans le domaine de la biologie, des neurosciences et des sciences cognitives ainsi que l'émergence

d'une nouvelle figure de la philosophie de l'esprit, les disciplines qui étudient les créations littéraires et artistiques se trouvent placées devant de nouvelles tâches qui ne sauraient plus être traitées en se limitant aux cadres disciplinaires « natifs », mais qui exigent une ouverture interdisciplinaire plus grande, notamment vers l'anthropologie ou les sciences cognitives. La dualité même de la section (philosophie/arts) ainsi que son interdisciplinarité et sa transdisciplinarité constitutives ne peuvent que favoriser une telle ouverture. Qu'est-ce que lire un texte ? Comment fonctionne la fiction ? Comment les êtres humains peuvent-ils voir des représentations bidimensionnelles comme des quasi-percepts ? – ces questions, et bien d'autres, qui concernent directement les conditions de possibilité des activités symboliques humaines, voire la délimitation de certaines formes d'art particulières (l'art visuel analogique, la fiction), sont désormais étudiées aussi bien en sciences cognitives que dans le domaine de la philosophie de l'esprit. Or, les connaissances très fines du fonctionnement des représentations littéraires et artistiques qui ont été développées par les différentes disciplines « natives » de la 35, loin d'être incompatibles avec les analyses plus abstraites proposées par les sciences cognitives et la philosophie de l'esprit, constituent l'une des pierres de touche pour la validation de ces modèles, de même qu'à l'inverse ces derniers sont susceptibles d'éclairer les processus mentaux à travers lesquels les œuvres viennent à être et sont réactivées par les récepteurs. Il va de soi que ces recherches ne sauraient remplacer les études littéraires et les analyses artistiques classiques, mais elles sont susceptibles de leur ouvrir de nouvelles perspectives. Tel semble en tout cas être l'un des défis pour les années à venir à l'interface des deux champs arts/philosophie.

### Les réorientations nécessaires

Dans le champ des études portant sur les arts (musique, théâtre, arts visuels) et la littérature, plusieurs perspectives de développement paraissent particulièrement importantes :

– le soutien apporté aux travaux collectifs de longue haleine, qu'il s'agisse des grandes entreprises d'éditions critiques en musique ou littérature, de l'établissement de corpus historiques de référence, des banques de données, de la mise en place d'outils bibliographiques spécialisés, etc. Du fait de leur ampleur et de l'intervention conjointe de chercheurs de spécialités différentes qu'ils nécessitent souvent, ces travaux semblent relever tout naturellement du CNRS. Il conviendrait à cet égard de soutenir activement une politique d'échanges de compétences et de coopération entre laboratoires, notamment dans le domaine de la codicologie et de la philologie ;

– une dynamique d'élargissement des champs de recherche au-delà du champ canonique qui est l'objet central de la transmission universitaire. La finalité de la recherche dans le domaine de la littérature et des arts ne saurait se confondre avec les impératifs, quelque légitimes qu'ils soient par ailleurs, de la transmission des modèles culturels et des canons artistiques. D'où, dans le champ littéraire, le caractère crucial des travaux portant sur des corpus non-canoniques (littérature de colportage, littérature politique, littérature viatique, etc.) ou sur les relations entre corpus canoniques et littératures « mineures » ; ou encore, en musicologie, des recherches portant sur les traditions musicales qui, tout en ne faisant plus partie de la mémoire commune, en constituent l'historique (on peut penser à la musique du Moyen Âge, mais aussi à une grande partie des musiques du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles). D'où aussi, sur un plan plus général, la nécessité de soutenir les recherches portant sur les pratiques artistiques actuelles, qu'elles relèvent du champ des arts « traditionnels » (par exemple : les arts plastiques et la musique) ou qu'elles soient liées à de nouveaux média (photographie, bande dessinée, cinéma, arts numériques, etc.) ;

– l'élargissement de la problématique des transferts culturels. Au-delà du comparatisme traditionnel, l'étude des transferts culturels permet à la fois de décloisonner les champs de recherche par rapport aux découpages universitaires classiques (par langues, par

siècles et par disciplines) et de les émanciper d'une théorie implicite de la dynamique culturelle qui paraît foncièrement inadéquate à la complexité des interactions entre genres, domaines, langues, nations et civilisations, qui sont à la source de toute production et reproduction culturelles. La réflexion sur les transferts débouche en fait sur une double logique : une spécification selon la différenciation des champs concernés (par exemple, les transferts thématiques entre genres artistiques, les transferts dans le domaine des modèles esthétiques, etc.) et un élargissement au-delà des relations entre nations (qu'on pense aux transferts entre aires culturelles qui ont été un des facteurs causaux les plus importants du développement culturel). À ce titre, la mondialisation actuelle des cultures savantes et populaires s'offre comme un champ d'études privilégié. L'étude des transferts culturels entre nations, au-delà de son enjeu propre, met donc en fait les humanités face à la question plus générale du ou des découpage(s) de leurs objets d'étude. Tout découpage traduit une théorie implicite concernant la causalité supposée régir le champ qu'on étudie ; il doit donc lui-même devenir un objet de réflexion consciente si l'on ne veut pas que les cadres traditionnellement admis ne finissent par stériliser la recherche ;

– le soutien apporté à l'expérimentation méthodologique et à la réflexion théorique, en l'absence desquelles il ne saurait y avoir de progrès scientifique. Il convient à cet égard de ne pas céder au préjugé, encore trop répandu dans le domaine des humanités, selon lequel travaux « empiriques » (et notamment historiques) et réflexion « théorique » seraient deux choix exclusifs l'un de l'autre. Toute recherche empirique s'adosse à une « théorie implicite », qui risque d'être d'autant plus problématique qu'elle est non réfléchie ; à l'inverse, une réflexion « théorique » menée en l'absence d'une confrontation permanente avec le réel ne saurait être que vide. En ce sens, les équipes engagées principalement dans des enquêtes concrètes et celles qui privilégient la réflexion et l'expérimentation méthodologique auraient tout intérêt à resserrer leurs liens. Seule une telle collaboration régulière peut permettre

l'élaboration progressive de critères partagés de validation épistémique, dont l'absence ne se fait que trop souvent ressentir ;

– le développement d'une politique scientifique réellement interdisciplinaire, dont la nécessité est ressentie par tous les acteurs de la recherche dans le domaine de la création artistique et de la littérature. En réalité, à des titres divers, toutes les équipes sont déjà engagées dans des démarches interdisciplinaires, tout simplement parce que la nature des questionnements dans le domaine culturel et plus spécifiquement artistique est incompatible avec des cadres disciplinaires fermés sur eux-mêmes. La mise au point d'une stratégie volontariste de développement interdisciplinaire ne peut donc être que soutenue.

## **Philosophie, histoire de la philosophie et histoire des sciences**

- Dans le champ de la philosophie et de l'histoire des sciences, les urgences sont liées :

1. aux graves lacunes relevées plus haut en matière de philosophie des sciences, lacunes qui mettent en cause la cohérence d'ensemble de la recherche historique et philosophique en 35 ;

2. à l'apparition de nouvelles thématiques qui doivent être repérées et développées dès leur émergence pour maintenir la recherche française au niveau international ;

3. au vieillissement des équipes.

- Diverses pistes pourraient être explorées pour répondre à cette situation préoccupante.

- Il convient de remédier au premier problème en envisageant le recrutement de plusieurs spécialistes dans les disciplines les plus « sinistrées », comme la philosophie générale des sciences, la philosophie de la biologie et de la physique par le biais de postes fléchés. Toutefois ce recrutement suppose évidemment que de bons candidats existent, et *c'est sur ce point que doivent d'abord porter les efforts*. Trois types de solutions non exclusives pourraient être utilisés. Le premier revient à planifier

d'ores et déjà la formation de futurs chercheurs. Il serait ici nécessaire de procéder à *l'affichage de thèses* avec allocation de recherche pour que des travaux dans ces domaines soient très rapidement amorcés. Une autre possibilité serait d'encourager de jeunes chercheurs déjà recrutés à acquérir une formation complémentaire dans des universités étrangères et à réorienter leur travail. Une troisième possibilité serait d'attirer de jeunes philosophes des sciences nord-américains ou européens.

- L'apparition de nouvelles thématiques appelle de la part de la section une veille scientifique et une capacité de répondre à l'émergence de nouveaux objets ou méthodes d'analyse. Pour ne prendre que deux exemples : le recours massif aux « autoroutes de l'information » ne laisse pas indemne le champ traditionnel de l'épistémologie ; les neurosciences transforment le questionnement classique sur la conscience. Au plan international, de nouveaux domaines de réflexion s'attaquent à ces sujets en renouvelant en ce sens les analyses et les perspectives. Le fléchage de postes, utilisant entre autres le dispositif de création de postes interdépartementaux, constitue une solution intéressante, en particulier quand plusieurs candidats de valeur peuvent être pressentis. La création en Avril 2002 par la section 35 d'une sous-commission de veille scientifique chargée de mettre au point des profils de poste pour fléchage dans notre section, va dans le sens souhaité.

- Parallèlement nos unités CNRS vieillissent et le renouvellement n'est plus assuré. C'est vrai en particulier dans le domaine de la philosophie antique, ainsi que dans des domaines très peu pourvus en chercheurs, comme celui de la philosophie analytique ou de philosophie de la logique. Cette situation devient elle aussi préoccupante, car rapidement il sera trop tard pour intervenir efficacement. Il conviendrait ici de rassembler des projections sur les départs en retraite dans les années à venir pour procéder aux recrutements qui s'imposent en fonction des diverses contraintes. Il serait également important de profiter d'une situation de transition, du point de vue de la pyramide des âges, pour restructurer certains

domaines. En histoire des sciences, comme on l'a vu, il serait judicieux de créer un ou deux instituts fédératifs qui, tout en préservant la spécificité intellectuelle de chaque groupe, mettent en commun des moyens en personnes, en ressources documentaires ainsi qu'en matériel.

### 3.4 NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION DE LA RECHERCHE

Au-delà des migrations vers le numérique dont il a été question plus haut et qui se sont rapidement imposées parce que l'objet de recherche lui-même les réclamait en quelque sorte (bases de données ou CD Rom de catalogues de peintures par exemple), se pose le problème plus général de l'importance de plus en plus grande de l'outil numérique.

Cette importance est d'abord celle d'un moyen d'accès à l'information. Ainsi la constitution de bases de données d'histoire de la philosophie ou de la littérature devra être effectuée par des réseaux de chercheurs spécialisés afin de réunir et d'organiser les informations éparpillées relatives à un auteur, une œuvre ou une période. Ce travail documentaire exigera le concours de spécialistes des sous-disciplines de l'histoire de la philosophie (esthétique, politique, métaphysique, etc.), et, dans le domaine littéraire, des spécialistes des différentes époques, genres ou formes littéraires. Il permettra à terme la collaboration de spécialistes d'horizons différents. Par ailleurs, tous les chercheurs de la section 35 doivent pouvoir avoir accès, dans les délais les plus brefs, aux revues en ligne (la plupart des grandes revues sont aujourd'hui disponibles en ligne) et aux bases bibliographiques numériques qui sont depuis longtemps accessibles à leurs collègues scientifiques, par exemple *Web of science*, *Jstor*, *Medline* et *Philosopher's index*. Il n'est plus acceptable que les littéraires et philosophes soient confinés dans des méthodes de travail désuètes et inefficaces. Il y va de la crédibilité de la recherche en humanités menée dans ce

pays. Un minimum de regroupement des unités dans le cadre de l'équipement des données en ligne devrait permettre aux chercheurs d'avoir accès à ces outils de travail indispensables.

Un deuxième aspect de la migration vers le numérique concerne la question de la publication de nos travaux. De plus en plus les sites des équipes de recherche ou des revues scientifiques à l'étranger donnent accès à des *preprints* et à des archives d'articles. C'est un mode de publication encore largement sous-développé en France, notamment en ce qui concerne la pratique des *preprints* qui, à terme, aboutira peut-être à une transformation profonde de la fonction des comités de rédaction des revues scientifiques, et qui, en tout état de cause, permet aux chercheurs d'avoir des « retours » en amont de la publication définitive de leur article. On ne saurait trop recommander aux unités de procéder à l'archivage de leurs travaux présents et passés sur des sites Web librement accessibles, comme le font déjà les physiciens du CNRS.

Enfin le développement de l'accès en ligne constitue aussi un nouveau vecteur de l'activité de recherche elle-même, comme en témoignent les groupes de discussion spécialisés (avec un modérateur compétent) ou encore les colloques en ligne. Des sites comme *Fabula* ou des projets comme *Hypernietsche*, et de manière plus générale le développement de sites net propres aux unités de la section 35, constituent les premiers pas d'un bouleversement profond de l'activité même de la recherche et de la collaboration entre unités de recherche qu'il nous revient d'anticiper si nous ne voulons pas les subir passivement.

### 3.5 L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Dans un proche avenir, le cadre général de la recherche scientifique ne sera plus national mais européen. Les relations avec la recherche européenne ne sauraient donc plus être cantonnées dans le champ des relations internationales : elles auront vocation, dans bien

des cas, à se substituer au cadre national. Il s'agit d'un grand défi qui implique une transformation de la perspective même dans laquelle nous voyons nos recherches. En effet, cette nouvelle donne imposera sans doute aussi une redéfinition des rapports entre la recherche française et la recherche internationale *extérieure* à la Communauté Européenne : de plus en plus notre propre poids international sera fonction de notre poids à l'intérieur de la recherche européenne.

En ce qui concerne la section 35, l'une des difficultés pour réussir cette intégration réside dans une certaine tendance à l'atomisation ou à l'insularité des différentes équipes, qui contraste avec le dynamisme des échanges internationaux que d'autres unités ont su impulser. Étant donné la grande taille des pôles d'excellence dont le développement est envisagé au niveau européen, les équipes du CNRS travaillant dans le champ de la philosophie, de l'histoire des sciences, de la littérature et des arts se verront sans doute obligées à mettre en œuvre une synergie inter-unités plus grande. Une première étape pourrait être une collaboration accrue entre équipes parisiennes et équipes de province, qui pourrait être une préfiguration à petite échelle du maillage de la recherche en réseau qui sera le principe organisationnel des équipes européennes. L'édition d'un annuaire de la section 35 qui permettra à toutes les unités – et à tous les chercheurs – de savoir qui fait quoi, est un premier pas important dans la direction d'une meilleure synergie entre unités. Le développement des outils numériques en ligne (et notamment des travaux de recherche en ligne : colloques, groupes de discussion, etc.) susceptibles de devenir des plates-formes communes à plusieurs équipes, serait un autre élément positif.

Une seconde étape, qu'il convient de préparer au plus tôt, consiste à engager des actions de recherche exploitant les complémentarités avec d'autres unités européennes. La mise en place de ces collaborations est l'indispensable condition pour qu'une réponse à des appels d'offre européens puissent être organisée de manière efficace et rationnelle dans les délais très courts de rigueur.

## 4 – CONCLUSION

Les disciplines rassemblées dans notre section ont à affronter les grands défis de notre temps : les nouveaux modes de diffusion de l'information, l'intégration à des réseaux de recherche internationaux, supposent une capacité technologique et communicationnelle difficile à acquérir, coûteuse à tous égards, encore inégalement développée. Même si beaucoup de chercheurs ressentent la frustration de devoir choisir entre recherche pure et communication, une situation irréversible est créée dans le cadre à la fois spatial et temporel où se déroulent nos travaux. Spatialement, dans la mesure où la communauté des chercheurs d'une spécialité donnée prend aujourd'hui une extension planétaire; temporellement, dans la mesure où la diffusion des travaux peut s'effectuer sans délai. Ce recadrage modifie les modes de la compétition ; il exige des unités plus de présence sur le Web, une meilleure aptitude à la mise en valeur de leurs résultats et une capacité accrue de réponse aux sollicitations extérieures. Si nous parvenons à relever ces défis, il y a là une conjoncture favorable au redéploiement de notre potentiel de recherche sur des thématiques et des méthodes rénovées.

